

Appel à candidatures pour 6 contrats postdoctoraux – EUR ArChal

L'École Universitaire de Recherche *ArchaeologicalChallenges* (EUR ArChal) lance un appel à projet pour 6 contrats postdoctoraux d'une durée de 21 mois (01 décembre 2026-31 août 2028).

Les lauréats seront rattachés à une des Unités Mixtes de Recherche (UMR) du CNRS partenaires de l'EUR ArChal (UMR 8096 ArchAm, UMR 7041 ArScAn, UMR 8215 Trajectoires, UMR 8167 Orient et Méditerranée, UMR 8068 TEMPS). Pour plus d'informations sur ces UMR cf. <https://eur-archal.panthéonsorbonne.fr/partenaires/partenaires-francais>.

L'EUR ArChal en quelques mots

L'EUR ArChal est **portée par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne** et **soutenue par sept institutions partenaires** (cf. <https://eur-archal.panthéonsorbonne.fr/partenaires>).

Elle développe des projets d'enseignement et de recherche originaux autour des méthodes de pointe en archéologie et sur des thématiques liées aux défis globaux actuels. À travers l'analyse diachronique des stratégies adoptées dans le passé face à ces défis, l'EUR ArChal offre une base de connaissances inédite sur le sujet et a l'ambition de contribuer, à la lumière du passé, à la mise en place de stratégies durables face aux défis de l'avenir.

Le projet d'enseignement et de recherche est articulé autour des quatre défis majeurs :

1. Environnement et changement climatique
2. Pouvoir et inégalités
3. Conflits, mobilités et migrations
4. Techniques et innovation

Pour plus d'informations sur l'EUR ArChal, ses thématiques et défis, voir le site internet : <https://eur-archal.panthéonsorbonne.fr/thematiques-defis>

Qui peut candidater ?

- Les **titulaires d'un doctorat en archéologie de l'université Paris 1** ou d'une des **universités partenaires** : *Freie Universität Berlin* (Allemagne), *Universidad Complutense Madrid* (Espagne), *Alma Mater Studiorum - Università di Bologna* (Italie), Institut National des Langues et Civilisations Orientales - INALCO (France). Peuvent également postuler les titulaires d'un doctorat dans les domaines du patrimoine culturel, de la restauration-conservation ou de l'histoire de l'art de ces mêmes institutions.
- Le **doctorat** doit avoir été obtenu **moins de trois ans** avant le 1er octobre 2026.
- Aucun critère d'âge ni de nationalité n'est exigé.

Rémunération

La rémunération mensuelle est de **2 858 euros bruts**.

Constituer son dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

1. Un *curriculum vitae*.
2. Un **résumé du projet de 150 mots**, en français et en anglais.
3. Une **liste de six mots-clés**, en français et en anglais.
4. La **copie du diplôme de doctorat** et pour les doctorats obtenus en France le **rapport de soutenance**.
5. Un **projet de 8 pages maximum**, en français ou en anglais (police 12, simple interligne). Les objectifs, la méthodologie développée, les résultats escomptés et la portée scientifique du projet doivent être présentés. Une présentation concise de **l'articulation du projet avec les objectifs scientifiques et avec une ou plusieurs thématiques de recherche (défis) de l'EUR ArChal** est requise. Leur **intégration au sein du laboratoire d'accueil (UMR)** doit également être explicitée.
6. **Deux lettres de recommandation** rédigées par des personnalités scientifiques capables d'évaluer le parcours et les travaux du candidat. Ces lettres peuvent être écrites, par exemple, par le directeur de thèse ou un membre du jury de thèse.
7. Une **lettre d'acceptation du laboratoire d'accueil, modèle à télécharger** à partir du lien suivant : <https://eur-archal.panthéonsorbonne.fr/candidatures-inscriptions/campagne-postdoctorat-2026>
8. Le **formulaire de candidature** dûment rempli et signé, à télécharger à partir du lien suivant : <https://eur-archal.panthéonsorbonne.fr/candidatures-inscriptions/campagne-postdoctorat-2026>

Dépôt et évaluation des candidatures

1. Tous les documents demandés, pour le dépôt de la candidature, doivent être regroupés en un seul fichier PDF et envoyé, via un service de transfert de fichier, à elise.morero@univ-paris1.fr, **avant le 20 septembre 2026, 23h59**.
2. Les candidatures seront évaluées sur dossier par un **comité d'évaluation**. Ce comité est constitué d'enseignants et des chercheurs des différents partenaires. La composition du comité sera publiée sur le site web de l'EUR.
3. Les **résultats seront publiés** au cours de la deuxième quinzaine d'octobre 2026.